

# FICHE

n°8

# MÉMO

L'éducation aux choix

TRON  
G  
COMMUN

Novembre 2024

## TABLE DES MATIÈRES ...

---

LES OBJECTIFS DE CETTE FICHE.....	3
1- L'ÉDUCATION AUX CHOIX : DÉFINITION ET ENJEUX.....	3
Une dynamique pour apprendre à choisir.....	3
Un processus d'orientation long et pluriel, tout au long du parcours scolaire et de la vie.....	4
Les sphères d'exploration dans l'éducation aux choix.....	5
2- LES MODALITÉS DE L'ÉDUCATION AUX CHOIX DANS LE TRONC COMMUN : COMMENT, OÙ ET AVEC QUI LA METTRE EN ŒUVRE.....	6
Quatre espaces expérientiels complémentaires d'éducation aux choix .....	6
Les nombreux leviers pédagogiques de l'éducation aux choix .....	7
3 - EXEMPLES ET RÉCITS D'ÉDUCATION AUX CHOIX DANS NOS ÉCOLES.....	9
4 - QUELLE AMPLÉUR DONNER À L'ÉDUCATION AUX CHOIX ? CE QUE LE CODE PRÉVOIT.....	10
5 - LA PRÉPARATION EN MODE PARTICIPATIF.....	11



## LES OBJECTIFS DE CETTE FICHE

Cette fiche a pour objet une des composantes fondamentales du projet du tronc commun : l'éducation aux choix. Dans un monde complexe, pluriel et en mouvement constant, l'école est sollicitée par la société pour favoriser chez chacun des élèves, dès l'école fondamentale, l'apprentissage du choix.

Cet enjeu éducatif s'inscrit dans les visées transversales, dont il constitue un des fils unificateurs. Ces visées transversales sont le cœur du tronc commun : les apprentissages disciplinaires concourent au développement global de la personnalité du jeune.

Apprendre à poser des choix, c'est plus qu'une question d'orientation scolaire ou professionnelle. Nos écoles travaillent cette dimension depuis de nombreuses années et les équipes du tronc commun pourront s'en inspirer sereinement.

L'éducation aux choix est un enjeu qui passionne souvent les acteurs de l'école. Elle leur ouvre de nombreuses possibilités d'innovation et projets de collaborations, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.

Cette fiche poursuit les objectifs suivants :

- Définir dans un langage simple l'éducation aux choix et synthétiser ses enjeux pour nos élèves ;
- Contribuer à structurer les différentes modalités et à investir les différents espaces prévus dans le tronc commun pour déployer cette éducation aux choix ;
- Rassembler, sur base de l'expérience des écoles et du réseau, des pratiques à partager et quelques écueils à éviter ;
- Mettre en évidence les principaux leviers qui permettent d'installer ou de conforter une culture de l'éducation aux choix dans l'école.

## L'ÉDUCATION AUX CHOIX : DÉFINITION ET ENJEUX

### Une dynamique pour apprendre à choisir

L'éducation aux choix est une dynamique qui développe :

- des prises de décision davantage réfléchies, dans tous les domaines et pas uniquement scolaires ;
- l'appropriation d'une démarche pour se donner des repères, des repères dans la vie mais aussi des repères dans l'apprentissage. Les apprentissages sont bénéficiaires de cette démarche ;
- la capacité de construire un projet de vie qui intègre à la fois l'invention de soi et la participation à la construction d'un monde plus solidaire et plus humaniste.

« Le monde a tellement changé que les jeunes doivent tout réinventer : une manière de vivre ensemble, des institutions, une manière d'être et de connaître ». Michel Serres



## Un processus d'orientation long et pluriel, tout au long du parcours scolaire et de la vie

L'éducation aux choix participe au processus d'orientation. Il ne s'agit pas d'orienter l'élève mais de lui apprendre à s'orienter. Cette forme pronominale peut apparaître comme un détail. Or, elle traduit une posture bien déterminée, puisqu'il s'agit de faire en sorte que l'élève devienne acteur de son propre projet scolaire et professionnel. L'expérience y est essentielle. S'orienter n'est pas inné, cela s'apprend.

« S'orienter, c'est chercher l'orient, s'interroger sur le sens d'un itinéraire, construire un chemin de vie ». Comité de l'enseignement catholique de France

L'orientation est un processus de longue haleine qui se construit tout au long du parcours scolaire de l'élève, mais bien après également. Il ne s'agit pas d'uniquement proposer quelques rendez-vous à la fin de la rhétorique pour penser aux études supérieures ou de présenter les options de l'année suivante au mois de mai. Car l'orientation est un cheminement qui se construit tout au long de la vie. Dans le cadre scolaire, le rôle des équipes éducatives en la matière consiste à alimenter la réflexion des élèves pour les aider à faire avancer leur projet scolaire et/ou professionnel. Les accompagner au maximum, ouvrir leurs perspectives, leur apprendre à mieux se connaître. Cet accompagnement passe par la réalisation d'activités orientantes mais également par la préparation et le débriefing de celles-ci pour que les élèves n'aient pas seulement un plan A en tête, mais un B, un C et même un D pour permettre des réajustements successifs.

Il n'est pas question d'instaurer une sorte de doute perpétuel, mais d'aider l'élève à prendre conscience de ses talents, de ce qui l'intéresse et de la grande diversité des métiers, options et formations. Ceci passe par une mise en situation, une mise en relation active avec un maximum de ces composantes. Tous les cours disciplinaires ont évidemment un grand rôle à jouer.

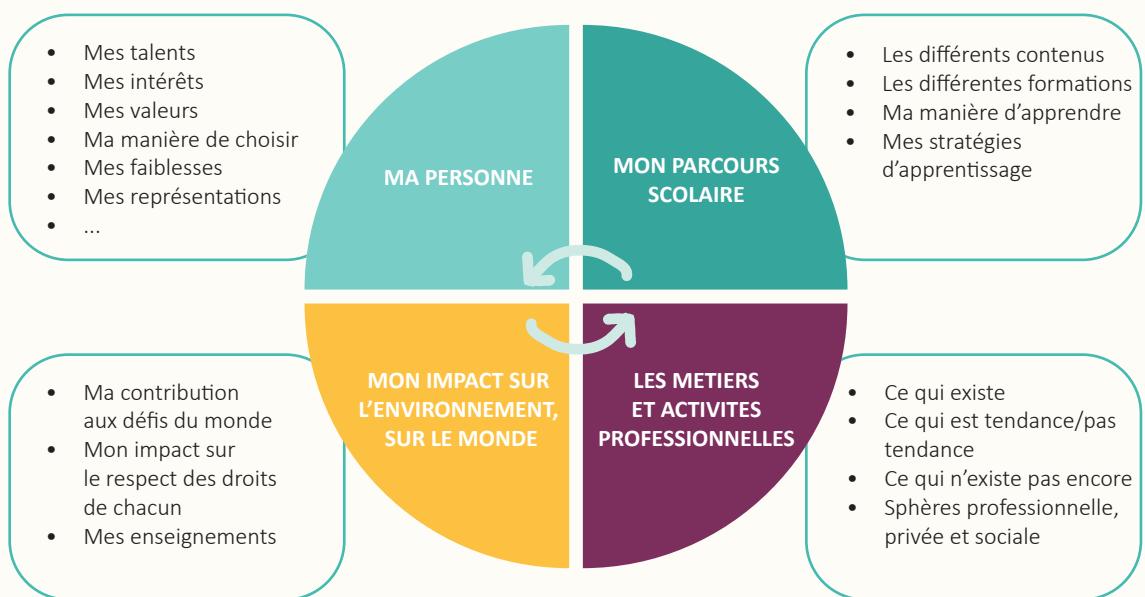
« S'orienter, c'est inventer sa vie, chercher à lui donner du sens dans une histoire collective traversée par nos luttes et nos rêves ». L'indécis, n°74, Juin 2009



## Les sphères d'exploration dans l'éducation aux choix

Le schéma ci-dessous identifie les quatre ensembles à explorer pour construire ses projets et fonder ses décisions.

### Ce que chacun explore et confronte progressivement pour construire ses projets...tout au long de sa vie



### L'orientation au fil du temps

L'accompagnement de l'orientation a une histoire. A l'échelle de l'humanité, elle est assez récente.

Avant le XX<sup>e</sup> siècle, l'orientation ne semble pas une question très présente dans la société. Chaque individu suit la route qui semble tracée pour lui par son origine. Chacun hérite du métier de son père et les rôles se distribuent notamment en fonction de l'ordre dans la fratrie. Les besoins en qualification sont assez faibles et chacun semble destiné à la même tâche et au même métier tout au long de sa vie.

Le début du XX<sup>e</sup> siècle est marqué par plusieurs évolutions de société importantes, qui vont nourrir le besoin d'une aide plus importante en matière d'orientation.

L'industrialisation, l'urbanisation et la division du travail sont à leur apogée. Les frontières deviennent de plus en plus poreuses, dans un monde global, dans lequel les technologies de l'information et de la communication montent en puissance.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la place de l'école est déjà interrogée : doit-elle être une pourvoyeuse de main d'œuvre pour l'industrie ou un lieu de transformation de l'ordre social par la prise en compte des besoins de chacun ?

Les premières théories et techniques relatives à l'orientation font leur apparition. Elles sont basées sur l'appariement entre la personne et la profession : en fonction de ses aptitudes, une personne exercera un métier. La paire doit être efficace et durable.

La question de l'orientation se développe dans de nombreux pays d'Europe. Avec Guillaume Christiaens et Ovide Decroly, la Belgique est pionnière.

Il faudra attendre la dernière partie du XX<sup>e</sup> siècle pour qu'une approche plus globale de la personne et de l'ensemble de ses besoins soit promue. Les aspirations personnelles sont reconnues comme un moteur de l'orientation. Celle-ci a lieu tout au long de la vie, surtout dans un monde en évolution permanente. L'objectif n'est plus l'adéquation entre des traits et un métier, mais la réflexivité au fil des différentes histoires d'une vie.

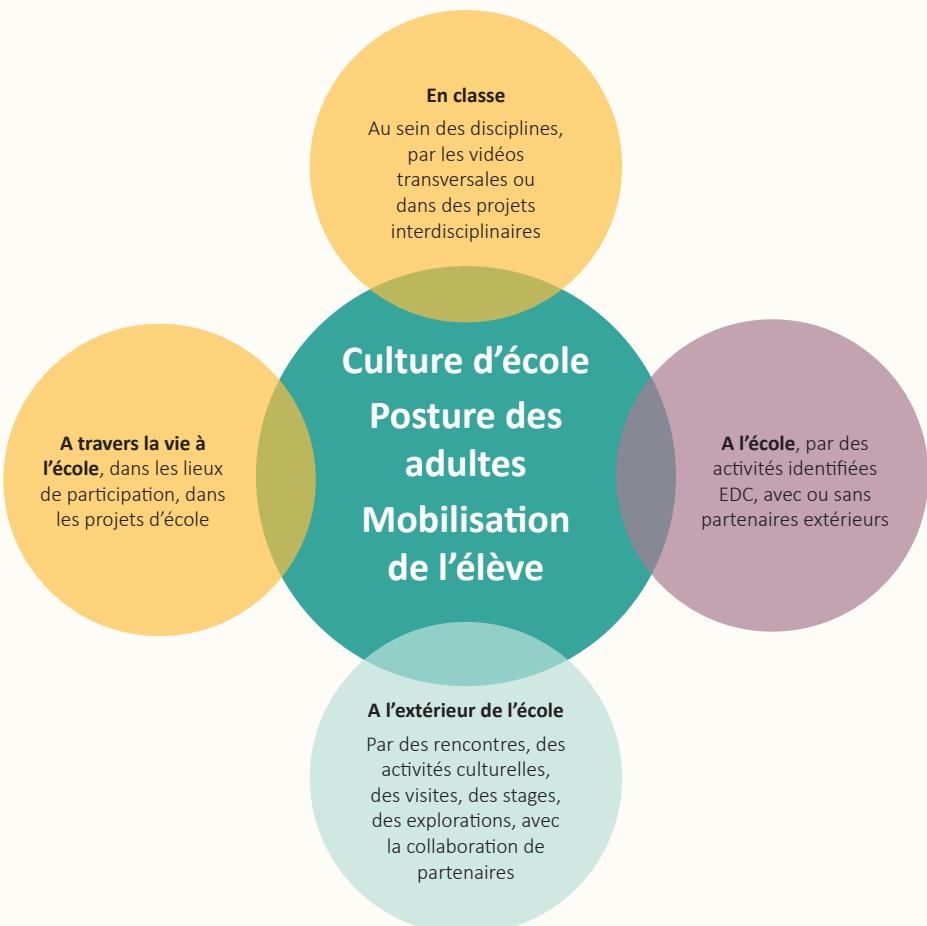
En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, une dimension éthique prend une place très importante dans cette construction : chacun est invité à contribuer à un développement équitable et durable.

## LES MODALITÉS DE L'ÉDUCATION AUX CHOIX DANS LE TRONC COMMUN : COMMENT, OÙ ET AVEC QUI LA METTRE EN ŒUVRE



Quatre espaces expérientiels complémentaires d'éducation aux choix

### Education aux choix : des espaces d'expérience pour apprendre à choisir et pour nourrir ses choix



L'éducation aux choix est l'affaire de tous dans une école. Comme le montre le schéma ci-dessus, elle se construit à la fois :

- En classe, au sein des apprentissages de chaque discipline et par les visées transversales mais aussi dans des projets interdisciplinaires
- A l'école, à travers des activités spécifiquement dédiées à l'EDC, organisées par l'équipe éducative et peut-être soutenue par des partenaires comme le CPMS, une AMO ...
- A l'école, à travers les projets d'école et les lieux de participation
- A l'extérieur de l'école, lors de rencontres avec des partenaires tels que les CTA, Story me, les Cités des Métiers, le dispositif JEEP (Jeunes, Ecole, Emploi ... tout un Programme) mais aussi lors d'activités culturelles, de visites, de stages, de journées d'exploration

La conjonction de ces différentes actions et l'adoption régulière d'une posture qui place le jeune face à des choix aboutissent à une culture d'école qui promeut explicitement l'apprentissage du choix et l'approche éducative de l'orientation.



## Les nombreux leviers pédagogiques de l'éducation aux choix

### 1. Des leviers renforcés par le tronc commun

Le tronc commun amène des nouveautés qui sont autant de portes d'entrée privilégiées pour articuler l'éducation aux choix aux apprentissages.

- Des nouveaux cours qui permettent d'offrir davantage d'expériences aux élèves.
  - Le cours d'ECA met l'accent sur le processus de création par rapport au produit créé ;
  - Le cours de FMTTN amène l'élève à produire des réalisations concrètes mettant en valeur des gestes de la vie quotidienne ou professionnelle ; la variété des approches dans ce cours stimule la curiosité et ouvre le regard sur une large palette de métiers.
- Le PECA ouvre vers le monde culturel et artistique. Ces rencontres permettent aussi à l'élève de s'interroger sur son rapport à l'homme et à la culture ainsi que sur la place qu'il a envie de prendre dans le monde.
- Les nouveaux programmes des autres cours inscrivent les visées transversales dans les apprentissages. Les disciplines se mettent au service des visées transversales – et vice versa – pour faire évoluer l'élève.
- L'approche évolutive et l'accompagnement personnalisé offrent la possibilité aux élèves de mieux se connaître en tant qu'apprenant.

### 2. Des leviers pédagogiques à déployer

Certaines orientations méthodologiques favorisent les expériences d'apprentissage du choix :

- Développer des compétences transversales : leur apprentissage permet par exemple de nourrir l'esprit critique, l'estime de soi et l'auto-efficacité, la confiance en soi, la créativité et l'esprit d'initiative.
- Faire l'expérience de l'apprentissage par la coopération : apprendre par les autres, avec les autres et aux autres. Cela permet de se situer en tant que membre d'une équipe, de comprendre ce qui favorise et freine la collaboration.
- Apprendre par l'expérience : dans des situations concrètes, que ce soit dans le contenu autant que dans le processus.
- Apprendre de manière responsable : choisir ses stratégies d'apprentissage et être partenaire dans la classe à la fois de ses coéquipiers et de l'enseignant.

- Apprendre de manière réflexive : prendre de la distance, par des arrêts sur image, sur l'expérience d'apprentissage ; identifier les compétences déployées, le plaisir éprouvé, les ajustements opérés.
- Apprendre de ses erreurs : se donner la possibilité de réguler et d'évoluer, d'établir d'autres choix qui correspondent davantage à ses aspirations et son profil.

### **3. La posture de l'enseignant et l'ouverture vers l'expérimentation**

L'enseignant accompagne l'évolution et la réussite de l'élève. Il offre des temps d'expérimentation et des espaces pour que l'élève exprime comment il a appris.

Il laisse aussi des espaces de choix dans le processus même d'apprentissage : choix entre plusieurs types de productions, entre plusieurs ressources, entre plusieurs méthodologies.

Il offre des espaces de collaboration, lieux possibles d'apprentissage pour les élèves.

La démarche d'essai/erreur est considérée comme positive et prend tout son sens dans les feedback que l'enseignant offre à l'élève ainsi que dans l'accompagnement de la créativité pour rebondir et trouver des solutions.

### **4. Une culture du choix et de l'activité de participation dans l'école**

Le pilotage général de l'école est également un levier possible de l'éducation aux choix.

- Quelle place occupe l'éducation aux choix dans notre contrat d'objectifs ?
- Quelle place est laissée aux initiatives des élèves pour contribuer à la vie de l'école ?
- Quel est le statut de l'erreur dans notre établissement ? Dans les conseils de classe, dans les bulletins, dans les cours, etc. ?
- Comment construit-on et alimente-t-on dans l'établissement les clés pour comprendre le monde qui nous entoure ?
- Quelle place est laissée dans l'école, de manière générale, à la rencontre avec le monde extérieur ? Comment ces rencontres sont-elles exploitées par les élèves et les équipes éducatives ?

### **5. Le rôle des éducateurs : accompagner l'élève pour le guider dans son questionnement**

Les éducateurs, par leur dialogue régulier avec l'élève, jouent un rôle important dans l'apprentissage de démarches de choix, de prises de décision, d'analyse des conséquences des actions. Ils sont aussi régulièrement sollicités pour des questionnements ou des difficultés liés à l'orientation, actuelle ou future. Leur attention à aider les jeunes à réfléchir sereinement et à prendre des décisions conscientes peut favoriser le développement de l'autonomie des adolescents.



## EXEMPLES ET RÉCITS D'ÉDUCATION AUX CHOIX DANS NOS ÉCOLES

Soyons plus concrets : voici, issus de la pratique déjà bien ancrée dans nos écoles et d'idées plus récentes, un ensemble d'exemples d'insertion de l'éducation aux choix dans les cours ... ou à travers des projets interdisciplinaires.

Rencontre avec Pascale Tobie, Directrice au Collège de Godinne-Burnot :

***Pascale Tobie, vous êtes directrice au Collège de Godinne-Burnot. Pouvez-vous décrire votre expérience en matière d'approche éducative de l'orientation avec vos enseignants et vos élèves ?***

Au DI, nous utilisons la pédagogie du portfolio afin que les élèves apprennent à mieux se connaître en tant que personne mais aussi en tant qu'apprenant. Nous insistons également sur la notion de forces et de faiblesses, de fierté mais aussi de talents.

Au DS, nous mettons en place le projet personnel d'éducation aux choix. Ce processus prend place sur deux années (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>) et se réalise, pour l'élève, sous l'égide d'un enseignant accompagnateur. Il se décline comme suit :

- Réalisation d'un stage de 3 jours en milieu professionnel (l'élève doit chercher, prendre contact, rédiger une lettre de motivation et un CV).
- Rédaction d'un travail personnel incluant les objectifs du projet personnel, un rapport de stage, des recherches sur les possibilités de formations ultérieures.
- Présentation orale du projet personnel devant l'ensemble des élèves du D3.

***Quelle est l'importance de l'auto-évaluation pour les élèves dans le cadre de l'orientation ?***

Elle est primordiale. Il est important pour les jeunes de comprendre que réaliser un projet personnel ne se fait pas « pour des points ». D'où l'importance d'une évaluation non-chiffrée, non-certificative.

***Quel rôle les parents jouent-ils dans le processus d'orientation des élèves ?***

Les parents sont avertis de nos actions tant au DI qu'au DS. Pour le DI, nous aimerais solliciter les parents lors d'une réunion de parents-élèves où l'élève lui-même présenterait ses avancées. Pour le DS, les élèves doivent signer une autorisation parentale pour le stage. Les parents peuvent aider leur enfant à démarcher pour le stage et l'y conduire. Nous supposons que ces petits gestes les amènent à s'impliquer dans le processus de réflexion sur l'orientation. Chaque année, en février, nous organisons la soirée des carrières. Nous faisons appel aux anciens (professionnels ou étudiants) afin qu'ils viennent s'entretenir avec nos élèves pour échanger sur leur expérience. Les parents sont évidemment sollicités.

***Avez-vous des exemples de succès ou d'histoires inspirantes d'élèves ?***

Les retours des jeunes sont très souvent positifs. Nous tentons, autant que possible, de leur inculquer qu'il n'y a pas d'échec à proprement parler en matière d'orientation, mais juste des occasions d'en connaître plus sur eux-mêmes, leurs propres ressources, leurs aspirations, leurs limites... Le bénéfice d'une telle expérience réside dans la capacité à tirer des leçons des éléments qui déstabilisent et qui surprennent pour en faire une vraie force.

## **Quels conseils donneriez-vous aux enseignants et éducateurs souhaitant améliorer leur approche éducative de l'orientation avec leurs élèves ?**

Ne pas hésiter à faire appel à des organismes extérieurs : nous ne sommes pas tous d'emblée « armés » pour guider les jeunes dans ce domaine.

Rencontre avec l'équipe de direction et leurs coordinatrices de l'institut Saint-Vincent de Paul à Uccle:



Retrouvez l'interview sur l'approche éducative de l'orientation via ce QR code.



## **QUELLE AMPLÉUR DONNER À L'ÉDUCATION AUX CHOIX ? CE QUE LE CODE PRÉVOIT**

Le décret du 16 mai 2024 relatif à l'approche éducative de l'orientation prévoit que les activités portant sur l'orientation devront désormais représenter un volume minimum de 128 périodes (l'équivalent de 4 semaines) réparties sur les trois premières années de l'enseignement secondaire, sans modifier la grille horaire de référence du tronc commun, ni conduire à une réduction des périodes consacrées à l'accompagnement personnalisé des élèves.

Ces périodes, mises en place dans le cadre d'activités et de partenariats organisés par les équipes pédagogiques, pourront prendre corps dans tous les cours de la grille horaire et selon toutes les modalités permises par les grilles horaires (par exemple à travers l'organisation de semaines concentrées).

Le code précise en quoi ces périodes peuvent consister et fait explicitement référence à l'approche éducative de l'orientation.

Il répartit les 128 périodes en deux ensembles : 80 périodes pour des activités avec des acteurs scolaires (équipe éducative, CPMS, pôles, équipe éducative d'une autre école) et des partenaires (CTA, centres de compétences, Cités des métiers, AMO, ...) et 48 périodes prises en charge de manière transversale au sein des cours. – (articles 1.4.6-3, 1.4.6-6, 2 et 3)

**L'école est tout à fait libre de solliciter les partenaires qu'elle souhaite.**



# LA PRÉPARATION EN MODE PARTICIPATIF

*Comment préparer la montée en puissance de cette composante fondamentale du tronc commun ?*

Les propositions qui suivent peuvent être portées par un groupe de travail, dans l'optique d'une distribution par la direction de certaines missions.

- Permettre à l'équipe éducative de s'approprier les visées transversales du tronc commun, dont l'éducation aux choix

Prendre un temps en assemblée ou en petits groupes pour expliquer les enjeux des visées transversales et singulièrement de l'éducation aux choix et les manières de la mettre en œuvre.

- Etablir un état des lieux (ou clic vers le site)

- Rassembler des témoignages d'expériences positives que ce soit au sein des cours ou de projets
  - S'interroger sur la création d'un fil rouge à travers les différentes années et d'un portfolio permettant aux élèves de rassembler des traces des activités d'éducation aux choix

Les programmes proposent des occasions d'activités d'éducation aux choix.

- ## • Se documenter

#### De nombreuses ressources.

Le site éducation aux choix propose de nombreuses ressources d'activités avec les élèves et des cadres de réflexion sur les enjeux et les leviers de l'éducation aux choix.



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

Editeur responsable : Patrick Lenaerts - Direction de l'Enseignement Secondaire  
Secretariat Général de l'Enseignement Catholique asbl  
Avenue E. Mounier, 100 – 1200 Bruxelles – Tél. : 02 256 71 57 – serviceprod.secondaire@segec.be